



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 39/14
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 26 Votants : 29 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 26 MAI 2014

Affiché le : 23 MAI 2014

L'An deux mille quatorze, le dix-neuf mai, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 12 mai 2014

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, RAYMOND, MARQUIER, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SUZE.

PROCURATIONS

| | | |
|------------|---|---------------|
| M. RIGAUD | à | Mme LLOUBERES |
| Mme FIEVRE | à | Mme MAUREL |
| M. SALAÜN | à | M. FERTE |

SECRETARE : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Créations de postes - avancements de grades.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 24 avril dernier, ils ont fixé le taux d'avancement de grade à 100 %.

A ce titre, Madame le Maire informe l'assemblée que, pour l'année 2014, 3 agents ont été proposés à l'avancement de grade mais pour que ces agents en bénéficient, il convient de créer les postes suivants :

| Nbre de postes | NOUVEAU GRADE | Catégorie |
|----------------|---|-----------|
| 2 | Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe | C |
| 1 | Adjoint technique 1 ^{ère} classe | C |

Les membres du Conseil Municipal auront à se prononcer sur ces créations de postes.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité (7 abstentions : Mmes et MM. SUZE, GIOIA-MASSOT, SEIB-TAUPIN, FERTE, LACLAU, SALAÜN, ANGO) :

- De créer les postes tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne le 21 mai 2014

Le Maire,


Lysiane MAUREL

